



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 07/11/2025

De la part de la Direction de la communication  
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

# Pour la troisième fois Grand Chambéry est lauréate du label "territoire d'eau en transition écologique"

Pour la troisième année consécutive, Grand Chambéry obtient le label « Territoire d'eau en transition écologique », décerné par AMORCE, l'association nationale des collectivités engagées dans la transition écologique.

## Un label pour valoriser les territoires pionniers

Créé par AMORCE, le label « Territoire d'eau en transition écologique » vise à accompagner et valoriser les collectivités engagées dans une gestion durable et responsable de l'eau.

Les territoires candidats sont évalués à partir d'une vingtaine d'indicateurs répartis autour de quatre grands axes :

- Économies d'eau et adaptation au changement climatique,
- Protection des ressources face aux pollutions émergentes,
- Intégration de l'économie circulaire dans les services de l'eau,
- Transition énergétique et sobriété carbone des infrastructures.

## Grand Chambéry : une stratégie globale et durable

Pour cette troisième édition, le référentiel distingue trois niveaux de reconnaissance :

- Une catégorie « En route vers la transition écologique de la gestion de l'eau » pour les collectivités souhaitant s'engager dans la transition écologique de la gestion de l'eau et se donnant les moyens d'être labellisés dans les prochaines années ;
- Un premier niveau de labellisation « Territoire d'eau en transition écologique », pour récompenser les collectivités déjà engagées et exemplaires dans la transition écologique de leurs services d'eau ;
- Un deuxième niveau de labellisation « Territoire d'eau en transition écologique + », pour saluer les collectivités qui excellent dans la transition écologique de leurs services d'eau.

Grand Chambéry figure au deuxième niveau de labellisation, en reconnaissance de sa maîtrise de la double compétence eau et assainissement.

Cette nouvelle distinction confirme la place de Grand Chambéry parmi les territoires leaders de la transition écologique en matière de gestion de l'eau à l'échelle nationale. Elle témoigne d'une volonté partagée d'agir concrètement pour la préservation d'une ressource essentielle et d'un patrimoine commun, grâce à l'engagement collectif des équipes techniques, des élus et des partenaires.

« Cette distinction récompense l'engagement constant de Grand Chambéry en faveur d'une gestion responsable de l'eau. C'est une reconnaissance du travail collectif mené par nos équipes et nos partenaires pour faire de notre territoire un modèle de sobriété, d'innovation et de durabilité. »  
— Daniel Rochaix, vice-président de Grand Chambéry en charge de l'eau et de l'assainissement

## **Une gestion exemplaire de l'eau et de l'assainissement**

Depuis plusieurs années, Grand Chambéry déploie une politique ambitieuse visant à garantir une ressource en eau préservée, partagée et gérée durablement, à travers une approche intégrée couvrant l'eau potable, l'assainissement et la sobriété hydrique.

La nappe de Chambéry, ressource stratégique du territoire, bénéficie d'une zone de sauvegarde inscrite au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) afin d'assurer sa protection. La collectivité met également en œuvre le plan « Chaque goutte compte », une campagne de sensibilisation à la sobriété hydrique, et s'est fixé un objectif de réduction de 10 % de la consommation dans ses bâtiments publics grâce à l'installation d'équipements hydroéconomes. Par ailleurs, le programme « Eau, Climat, on agit ! » accompagne les communes dans leurs actions locales d'adaptation et encourage l'utilisation d'eaux non conventionnelles, notamment à travers les projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT).

En matière d'assainissement, le PLUI intègre une gestion intégrée des eaux pluviales, limitant le ruissellement et favorisant l'infiltration. Dans cette continuité, les projets de réutilisation des eaux usées traitées se développent : lavage des sols de l'usine de dépollution des eaux usées de Grand Chambéry (UDEP), remplissage des hydrocureuses, futures bornes de distribution, arrosage d'espaces verts et études pour des usages agricoles et industriels. La sobriété énergétique guide également le fonctionnement de l'UDEP, grâce à la production photovoltaïque, à l'injection de biométhane et à la valorisation énergétique des digesteurs, inscrivant pleinement Grand Chambéry dans la transition écologique et l'économie circulaire.

Ces actions concrètes font de Grand Chambéry un territoire pilote de la transition écologique, où chaque goutte compte, du captage jusqu'à l'assainissement. L'agglomération poursuit ainsi son engagement pour une gestion exemplaire, solidaire et durable de l'eau, au service des habitants et des générations futures.